

Votre période de référence initiale est **12 mois** commençant à la date à laquelle la première personne salariée est entrée en poste

Vérification de la moyenne pour les années subséquentes

Votre délai maximal pour la réalisation de votre exercice d'équité salariale

Vous aviez atteint une moyenne de 10 salariés et plus

5 ans à compter de la date du début des activités

Votre entreprise était en activité entre le **13 mars 2004** et le **12 mars 2008**

Vous avez atteint une moyenne de 10 salariés et plus lors de l'année civile de **2008**

31 décembre 2013

Vous n'aviez pas atteint une moyenne de 10 salariés et plus

Vous avez atteint une moyenne de 10 salariés et plus lors de l'année civile de **2009 ou suivantes**

4 ans à compter du 1er janvier de l'année suivant l'obtention de votre moyenne de 10 salariés et plus